Dossier de Candidature

Bourse à Projets « La BAP de Limeil »

Le Candidat :

Nom

Prénom

Date de naissance

Age

Adresse complète

Mail

Téléphone

Type de projet

Parcours de vie et mobilité : Ce volet vous permet de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation d'un projet en lien avec votre « parcours de vie » (permis de conduire, BAFA, aide à la mobilité internationale pour les études, frais de scolarité, futurs entrepreneurs, etc.).

- **Situation générale**

Statut socio-professionnel

☐ Scolarisé(e) (précisez le niveau d'études, l'établissement et la ville)

……

☐ Apprentissage

☐ Salarié(e)

☐ Autre (précisez)

……

Logement

☐ Logement autonome

☐ Hébergé(e) au domicile familial

☐ Foyer

☐ Autre (précisez)

……

- **Sollicitation de la bourse**

Pourquoi sollicitez-vous la bourse ?

- ☐ Permis de conduire
- ☐ BAFA
- ☐ Aide à la mobilité internationale (hors vacances)
- ☐ Matériel en lien avec la formation du jeune (formation, équipement professionnel, etc.)
- ☐ Projet de jeunes entrepreneurs en amont de la création

- **Budget prévisionnel**

Vos dépenses		Vos ressources	
Devis : …… …… ……	……. € ……. € ……. €	Apport personnel : ……	……. €
		Autres aides et Subventions (à préciser) : ……	……. €
Autres *(à préciser) :* ……	……. €	Bourse de Limeil-Brévannes : ……	……. €
Total des dépenses : ……	……. €	**Total ressources :** ……	……. €

▲ : Le budget doit être équilibré (montant des dépenses=montant des recettes)

- **Heures de bénévolat au sein d'un service municipal (à compléter avec votre référent du Point Information Jeunesse)**

Service Événementiel

Marché de Noël :

- ☐ 11 décembre : 17h à 21h
- ☐ 12 décembre : 9h30 à 20h
- ☐ 13 décembre : 9h30 à 20h

Service Vie des Quartiers et de la Jeunesse

Journée internationale des droits de l'enfant :

- ☐ 18 novembre : 8h30 – 12h
- ☐ 18 novembre : 14h – 18h

Place Féérique :

- ☐ 16 décembre : 13h à 20h

Point Information Jeunesse :

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : (Un travail en amont est prévu pour cet événement, et les heures consacrées à ce travail seront comptabilisées comme des heures de bénévolat.)

- ☐ 25 novembre : 18h à 20h30

Limeil-Brévannes

Service CCAS

Epicerie Solidaire :

- ☐ Tous les lundis : 14h30 à 17h (voir les dates avec le PIJ)
- ☐ Tous les mardis : 9h à 12h (voir les dates avec le PIJ)
- ☐ Tous les mercredis : 15h à 18h30 (voir les dates avec le PIJ)
- ☐ Tous les vendredis : 9h -12h (voir les dates avec le PIJ)

Service CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Espaces Verts :

- ☐ 19 octobre : 8h à 15h
- ☐ 20 octobre : 8h à 15h
- ☐ 21 octobre: 8h à 15h
- ☐ 22 octobre : 8h à 15h
- ☐ 23 octobre : 8h à 15h

Service Citoyenneté

Mission de présence et d'appui au cimetière pour la Toussaint

- ☐ 1 novembre : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Renseignez les semaines de disponibilité afin de pouvoir effectuer les heures de bénévolat. Vous serez engagé à accomplir ces heures en fonction des dates indiquées.

- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐

Limeil-Brévannes

LETTRE D'ENGAGEMENT

La réalisation des temps de bénévolat s'effectuera prioritairement sous forme de semaine(s) complète(s) de présence. Elles doivent être intégralement réalisées avant la mise en œuvre du projet et avant le versement de l'aide à l'organisme bénéficiaire ou au bénéficiaire lui-même s'il y a lieu.

Les bénéficiaires devront respecter les principes de laïcité, neutralité et devoir de réserve des agents publics lors de la réalisation de leur engagement bénévole.

En déposant un dossier de candidature à la bourse à projets, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je m'engage à effectuer toutes les heures de bénévolat qui me seront demandées avant le versement du financement.

Fait à…….

Le ……

NOM – PRENOM ……..

Signature

NOM - PRENOM du responsable légal pour un mineur :

……..

Signature

Limeil-Brévannes

A joindre pour tous les dossiers

☐ Photocopie de la carte d'identité / carte de séjour valide

☐ Photocopie justificatif de domicile de moins de 3 mois

☐ Si association : numéro de SIREN / récépissé de déclaration en préfecture / statuts

☐ Le ou les justificatifs des dépenses liées au projet (devis / factures)

☐ Pour les mineurs l'autorisation du représentant légal

☐ Pour les dossiers permis de conduire : fournir le document de validation du code

Pour le projet séjour, merci d'ajouter les éléments suivants :

☐ Permis, assurance auto, carte grise pour les départs en voiture

☐ Planning d'activités et organisation de la vie quotidienne durant le séjour

☐ Photocopie assurance responsabilité civile de tous les membres du groupe

PROTECTION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL :

Le Point Information Jeunesse attache une grande importance à la protection des données personnelles et tient à cet égard à vous informer de la manière dont elle traite vos données.

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la ville de Limeil-Brévannes est responsable. Ce traitement, dont la finalité est d'instruire les demandes de bourse d'accompagnement de projet, est nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public dont est investie la ville de Limeil-Brévannes.

Sont destinataires de vos données personnelles, dans les limites nécessaires à l'accomplissement de la finalité du traitement, et uniquement pour les données qui les concernent : les personnels et élus de la Ville de Limeil-Brévannes ainsi que les partenaires institutionnels de la ville de Limeil-Brévannes.

Vos données personnelles sont hébergées au sein de la Ville de Limeil-Brévannes dans des conditions permettant de garantir leur intégrité et leur confidentialité. Elles sont conservées durant 3 années, à l'exception des données relatives au versement d''une éventuelle bourse qui sont conservées durant 10 ans.

Droits sur vos données : vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition (tenant à un motif légitime), de rectification et de limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du délégué à la protection des données de la ville de Limeil-Brévannes.

Toute personne dispose en outre de la possibilité, si elle estime que ces droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Contact : Point Information Jeunesse
pij.limeil@limeil.fr
Tel : 01 43 89 79 21
Portable : 06 09 56 87 78

Place Arthur Rimbaud
94450 Limeil-Brévannes